



CHALLENGE BASTIEN LEON

Tournoi : U9 - U10 U11 - U12 U13

Rassemblement : U8 et U6-U7

EDITION 2016 - REGLEMENT

Article 1 : Composition des équipes (nombres de joueurs ou joueuses préconisés et récompensés)

Catégorie U6-U7 : 4+2

Catégorie U8 : 5+2

Catégorie U9 : 5+2

Catégorie U10-U11 : 8+2

Catégorie U12-U13 : 8+2

Les remplaçants pourront entrer en jeu à l'occasion d'une sortie de balle (le remplacement s'effectuera par le milieu du terrain). Tous les joueurs devront obligatoirement être licenciés au club. Un joueur expulsé l'est pour le reste du tournoi.

Article 2 : Réclamations

Elles devront être formulées avant le début des rencontres. Chaque délégué devra être en mesure de fournir une pièce justificative des joueurs (licence, carte d'identité...).

Article 3 : Règle du jeu

Les règles du jeu sont celles du football à 8, sauf les hors-jeux qui ne seront pas signalés et les coups francs qui seront tous directs. « La passe en retrait au gardien » est interdite en U10-U11 et en U12-U13.

Article 4 : Arbitrage

L'arbitrage sera assuré par de jeunes arbitres officiels pour les catégories U10-U11 et U12-U13, par des membres de l'ASST pour les catégories U6-U7, U8 et U9, assistés aux touches par les délégués de chaque club.

Article 5 : Durée des rencontres

Durée des rencontres : 10 minutes sans mi-temps pour l'ensemble des matchs.

Durée des finales : 2 X 6 minutes

Article 6 : Déroulement du tournoi

Dans la catégorie U8, les poules du matin, laisseront place à des matchs de classement.

Pour les catégories U9, U11 et U13 les rencontres de l'après-midi se dérouleront en élimination directe dans différentes Compétitions :

- Champions League : pour les équipes classées premières et deuxièmes des poules du matin
- Europa League : pour les équipes classées troisièmes et quatrièmes des poules du matin
- Coupe de France : pour les équipes classées cinquièmes et sixièmes des poules du matin

Les rencontres de poule des U13 se dérouleront au Tréhou, et les rencontres de l'après-midi auront lieu à Sizun.

Le classement dans la poule se fera par points :

- Match gagné : 4 points
- Match nul : 2 points
- Match perdu : 1 point

En cas d'égalité dans la poule, les équipes seront départagées par :

- Le goal avérage général
- La meilleure attaque
- La meilleure défense
- Le goal avérage particulier
- Une série de 3 coups de pied au but

Article 7 : Prix des entrées

Toutes les entrées pour les personnes de plus de 14 ans seront payantes : 2 €. Les deux délégués de chaque équipe seront remboursés. L'ensemble des recettes des entrées est reversées à l'association «Céline et Stéphane Leucémie Espoir» partenaire du Challenge Bastien LEON.

Article 8 :

Le comité d'organisation de l'ASST décline toutes responsabilités en cas de vol ou d'accident survenant aux membres d'un club, ceux-ci devant être obligatoirement assurés au club.

Article 9 : Remise du Challenge

En fin de tournoi, un challenge sera remis au club ayant totalisé le plus de points au Tournoi des catégories U9, U10-U11 et U12-U13 : un calcul sera effectué d'après les résultats de sa meilleure équipe par catégorie :

CHAMPIONS LEAGUE :

- Vainqueur : 20 pts
- Finaliste : 10 pts
- ½ Finaliste : 2 pts

EUROPA LEAGUE :

- Vainqueur : 10 pts
- Finaliste : 5pts
- ½ Finaliste 1 pt

COUPE DE FRANCE :

- Vainqueur : 5pts
- Finaliste : 2pts

En cas d'égalité entre 2 ou plusieurs clubs, le vainqueur du challenge sera celui qui sera représenté dans le maximum de catégories dans le tournoi (U6-U7 et U8 comprises), puis d'après le total de buts marqués au cours des matchs de classement par sa meilleure équipe de chaque catégorie.

Le challenge sera remis en jeu chaque année.

Article 10 :

Plusieurs types de récompenses viendront gratifiées les participants, et notamment les meilleurs buteurs sur l'ensemble de la journée dans les catégories U11 et U13 mais aussi le club qui aura fait preuve de Fair-Play (par ces joueurs , dirigeants et supporters).

Les protocoles d'avant match seront mis en places à l'issue des poules.

Des animations « Top But », viendront régulièrement récompensés des joueurs dans différentes catégories.

Article 11:

Tout litige au présent règlement sera tranché par le comité de l'ASST.

SPORTIVEMENT